

Dans ce numéro

Edito, vœux	page 1
PLUi	page 1
Budget communal 2019	pages 2 & 3
Travaux	page 3
Site internet Levezou ...	page 4
Nouveaux arrivants.....	page 4
Plastiques agricoles ...	page 4
Déchetteries	page 4
Etat civil 2018-2019 ...	page 4



Vœux de la municipalité

A l'occasion du nouvel an,
Le Maire et le Conseil Municipal
invitent l'ensemble de la population
à partager le verre de l'amitié
le dimanche 5 janvier 2020
à 11 h à la salle des fêtes du Vibal

Réunion PLUi

(Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal)
Le président de la Communauté de
Communes du pays de Salars et les
membres du bureau vous invitent
à une réunion de présentation du
PADD (Projet d'Aménagement et de
Développement Durable) du PLUi
le jeudi 9 janvier 2020 à 20h30 à la
salle des fêtes de Pont de Salars

Le mot du Maire

Editorial

Chers administrés,

Avant que ne se termine l'année 2019, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau numéro du « Vibal Info' ».

Vous y trouverez quelques informations de la vie de la municipalité, la présentation du budget communal, les investissements réalisés au cours de l'année écoulée.

Nous vous proposons également la démographie de l'année 2019 à la date de création de ce numéro ainsi que la démographie de l'année 2018. En effet nous n'avons pu pour des raisons diverses, publier le « Vibal Info's »

pour l'année 2018 et nous nous en excusons. Ce numéro est donc entièrement rédigé par les élus, mais nous publierons un nouveau numéro au cours du 1^{er} trimestre 2020 qui sera entièrement consacré aux différentes associations de la commune. Aussi, nous sollicitons d'ores et déjà les responsables d'association qui souhaitent faire part de la vie de leur association et présenter également leurs activités 2020 à nos concitoyens, à nous faire parvenir leurs articles dans le courant du mois de janvier.

Meilleurs vœux 2020

A l'aube de la nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Dans un contexte économique et social difficile en cette fin d'année, je souhaite que 2020 nous apporte enfin de bonnes nouvelles et une activité économique dynamique. 2019 aura été l'année des changements climatiques avec des périodes de sécheresse suivies de fortes pluviométries, atteignant 900 à 1000 mm pour l'année. Face à ces éléments naturels, nous devons tous faire preuve de solidarité et de bon sens, autour de la ressource en eau. La préoccupation principale pour notre société

est désormais la protection et l'économie de cette eau si précieuse, pour que l'ensemble de la planète puisse y avoir accès.

A vous, habitants de notre commune, que l'année 2020 soit synonyme de solidarité, de respect, de tolérance, d'Amitié pour qu'il fasse bon vivre au Vibal et que de nouvelles familles aient plaisir à s'y installer.

Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année à tous.

Le Maire
Yves REGOURD

Budget communal

2019



Présentation

Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année.

Le budget comporte deux parties : **la section de fonctionnement** et **la section d'investissement**, qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. Chaque section est votée en équilibre.

1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REGROUPE :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général (*assurance, eau, énergie, entretien divers, bâtiments, voirie matériels...*) ; de personnel ; autres charges de gestion courante (*subventions aux associations, contributions aux divers organismes, transports scolaires, indemnités des élus...*) ; intérêts des emprunts ; dépenses imprévues ; virement à la section d'investissement ; opérations d'ordre...
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir : produits de services (*concessions cimetières, locations diverses, remboursement de frais par d'autres redevables...*) ; des impôts et taxes (*habitation, foncier, IFRER, CVAE, Pylônes électriques, droits de mutation...*) ; des dotations de l'État (*DGF -dotation globale de fonctionnement-, DSR -dotation solidarité locale-, dotation nationale de péréquation, dotation élu local...*) ; opération d'ordre...

2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT COMPORTE :

- en dépenses : le remboursement de la dette (*capital*) et les dépenses d'équipement de la collectivité (*travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...*), les dépenses imprévues, les opérations d'ordre... ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État et notamment le Fonds de compensation de la TVA, les excédents de fonctionnements capitalisés, le virement de la section de fonctionnement, les opérations d'ordre...

La commune du Vibal a deux budgets : le budget principal et le budget annexe de l'assainissement.

Vote Budget primitif communal 2019

Il s'équilibre à la somme de :

a/ 478 002,11 € en section de fonctionnement avec un excédent reporté de 2018 de 26 452,14 €.

b/ 209 157,67 € en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT (vue d'ensemble)

Dépenses : 478 002,11 € (total)

Charges à caractère général : 136 679,87 €

Charges de personnel : 120 227 €

Atténuation de produits : 38 123 €

Autres charges de gestion courante : 93 649,42 €

Charges financières (intérêts) : 18 859,11 €

Charges exceptionnelles : 7 811,90 €

Dotations provisions : 700 €

Dépenses imprévues : 2 500 €

Virement à la section d'investissement : 36 016,96 €

Opérations d'ordre : 23 434,85 €

Recettes : 478 002,11 € (total)

Produits services domaines et ventes diverses : 23 479,97 €

Impôts et taxes : 209 126 €

Dotations et participations : 200 942 €

Autres produits de gestion courante : 18 000 €

Produits financiers : 2 €

Résultat reporté de 2018 : 26 452,14 €

INVESTISSEMENT (vue d'ensemble)

Dépenses : 209 157,67 € (total)

Total des opérations d'équipement : 110 398 €

Emprunts et dettes assimilées (capital) : 32 135,05 €

Dépenses imprévues : 6 000 €

Total des dépenses d'ordre d'investissement : 27 199,17 €

Restes à réaliser de 2018 : 12 584,76 €

Solde d'exécution négatif reporté 2018 : 20 840,69 €

Recettes : 209 157,67 € (total)

Subventions d'investissement : 43 943,86 €

Emprunts et dettes assimilées : 19 897,38 €

Immobilisations corporelles : 5 478 €

Dotations fonds divers (dont FCTVA/Taxe aménagement) : 23 257 €

Excédents de fonctionnement capitalisé : 29 930,45 €

Virement de la section de fonctionnement : 36 016,96 €

Opération d'ordre d'investissement : 50 634,02 €

Principales dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2019

Cimetières : 8 200 €

Salle de Frayssinhes : 50 000 €

Achat bâtiment UNAL : 16 700 €

Eclairage public : 20 600 €

Dénomination, numérotation des voies/adressage : 14 898 €

Les travaux de la salle de Frayssinhes bénéficie d'une subvention dans le cadre de la DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*) d'un montant de 16 246,86 €.

Les travaux d'adressage bénéficient d'une subvention dans le cadre de la DETR d'un montant de 8 422 €.

Décision en matière de taux des contributions directes

PAS DE CHANGEMENT DE TAUX EN 2019.

- Taxe d'habitation : **11,85 %**
- Taxe foncière (bâti) : **10,35 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **62,64 %**
- CFE : **25,59 %**

Subventions 2019 aux associations

Association Sportive Vibalaise : 229 €

Ass. Aînés Ruraux Le Vibal : 77 €

Société de chasse LE VIBAL : 77 €

Société de chasse FRAYSSINHES : 77 €

Société de chasse de BARRY : 77 €

Diverses Œuvres d'Utilité Publique : 200 €

Comité des fêtes du VIBAL : 229 €

Comité des fêtes de FRAYSSINHES : 229 €

ADMR (aide ménagère) : 200 €

FNACA - anciens combattants : 153 €

Guidons Vibalais : 229 €

Antenne Solidarité Lévézou : 135 €

Transports Landes : 275 €

Association « Découverte du Pays de Salars » : 458 €

Société de pêche Pont de Salars : 75 €

Association Familles Rurales : 6 000 €

Réseau de Santé de proximité du Lévézou : 100 €

Association chat libre 12 : 20 €

Travaux 2019



Extension du cimetière du Vibal

Les travaux d'agrandissement du cimetière du Vibal ont été entrepris en début d'année et sont désormais terminés. La hausse de la population enregistrée depuis plusieurs années consécutives a conduit le conseil municipal à lancer cette extension, devenue indispensable ; toutes les concessions de terrain ayant été vendues dans le cimetière actuel. Le mur de clôture a été réalisé par l'entreprise de maçonnerie CAVALIE, le portail d'entrée par l'entreprise GRIMAL et l'ensemble de l'aménagement intérieur a été effectué en totalité par l'employé communal. Les concessions de terrain sont désormais proposées à la vente. Un columbarium sera installé courant 2020. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture.



Voirie réalisée

La finition en enrobé à chaud dans le centre du village du Vibal et sur la petite place devant la boulangerie vient d'achever une longue période de travaux débutés depuis quelques années. Le reprofilage et la mise en place d'un goudronnage type Bicouche ont été réalisés sur la route des Rouliers, dans la rue du ROC et route de l'école, dans l'impasse de la Maison Créative, au hameau d'Auzuech, et au lotissement des Grands chênes.

Achat réalisé par la commune

Acquisition de l'ancienne grange « UNAL » près du terrain de sports et de la salle des fêtes.





Site internet levevou.fr

Habitant du Lévézou, cliquez, vous êtes informés ! Depuis fin 2019, le site internet levevou.fr recense toutes les informations dont vous avez besoin : les horaires de la déchèterie la plus proche, les dates et inscriptions des animations sportives pour enfants et personnes de plus de 60 ans, les services de la petite enfance, l'agenda des événements culturels,...

Retrouvez donc en 1 clic tous les renseignements sur le site internet levevou.fr, site utile et pratique de la vie citoyenne et quotidienne du territoire !

Accueil

de nouveaux arrivants

Vous êtes nouveaux sur le territoire ? N'hésitez pas à contacter le PETR du Syndicat Mixte du Lévézou pour échanger sur vos besoins, vos projets, vos envies ! Depuis janvier 2019, un nouveau poste de chargée de mission « Accueil de nouvelles populations » a intégré l'équipe du Syndicat Mixte du Lévézou, occupé par Laura Malaval. Son poste vise à attirer de nouveaux habitants sur le Lévézou, à intégrer les nouveaux venus et à accompagner ceux qui en ont besoin. D'ici fin 2021, une politique globale sera ainsi mise en place afin de réserver au mieux un accueil étoffé et chaleureux aux nouveaux arrivants et ainsi pérenniser leur installation.

**Laura Malaval 07 84 51 27 89
attractivite.levezou@gmail.com**

Collecte

des plastiques agricoles

Les prochaines collectes des plastiques agricoles auront lieu les mardis 28 avril 2020 et 17 novembre 2020 dans les déchèteries de Flavin et de Pont de Salars de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Seront récupérés : les bâches d'ensilage et les plastiques d'enrubannage stockés séparément, les ficelles et filets disposés séparément dans des sacs spécifiques, ainsi que les big-bags roulés et attachés en fagots.

Les sacs nécessaires à la collecte des ficelles et des filets sont mis gratuitement à votre disposition dans les déchèteries de Flavin et Pont de Salars.

*Ces collectes sont ouvertes à tous les agriculteurs du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salars. **Renseignements : 05 65 74 39 72***

Déchetteries

Ouvertes aux habitants de : Agen d'Aveyron, Arques, Comps Lagrand'ville, Flavin, le Vibal, Pont de Salars, Prades de Salars, Salmiech et Trémouilles qui peuvent accéder librement aux trois déchèteries de la communauté de commune du Pays de Salars : Flavin, Pont de Salars et Salmiech

Horaires d'ouvertures des déchèteries de Pont de Salars et Flavin : lundi, mercredi, Jeudi, vendredi de 16h30 à 18h - Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Fermeture le dimanche et le mardi.

Horaires d'ouvertures des déchèteries de Salmiech : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermeture lundi, jeudi, et dimanche.

Communauté de Communes du Pays de Salars

PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) - Syndicat Mixte du Lévézou

Etat civil 2018-2019

Naissances

ALET Aydan
le 06 décembre 2018
BANCAREL Rozane
le 05 novembre 2018
CHAUCHARD MAUGEIX
Plume
le 10 mars 2018
GRIMAL Eva
le 24 février 2018
GUINOT Lohan
le 16 mars 2018
JERGER Arwen
le 28 juin 2018
THEVENET Eloïse
le 23 octobre 2018
VALAT Aaron
le 09 mars 2018
CAVALIÉ Adrien
le 16 juin 2019
CAYLA Eléna
le 07 mars 2019
GRIMAL Justine
le 20 janvier 2019

JERGER Lena
le 13 novembre 2019
MARTY Raphaël
le 19 février 2019
TAMALET Ezio
le 27 mars 2019

Mariages

CHAUZY Simon
& SAHUC Laetitia
le 12 mai 2018
TANNEAU David
& CAMPAGNA Stéphanie
le 15 décembre 2018
CAILLIER Hugo
& BEY Sarah
le 07 septembre 2019

Décès

AUBIGNAC Marie,
née VERDIER
le 21 octobre 2018

BERNARD Thérèse,
née POUGET
le 07 février 2018
COSTECALDE Jean-Louis
le 26 novembre 2018
GUITARD Denise,
née NICOLEAU
le 14 mars 2018
MONTEILLET Madeleine,
née MASSOL
le 01 décembre 2018
ROBERT Bernadette,
née BERNARD
le 10 juin 2018
ROUQUIE Maria,
née GAYRAUD
le 29 novembre 2018
SOULIE Marcelle
le 10 mars 2018
ALA Adrienne,
née BOUTONNET
le 05 septembre 2019

ALA Roger
le 30 juillet 2019
BERNAD Henri
le 14 octobre 2019
GONZALEZ Rose,
née SORIANO
le 15 janvier 2019
LAVABRE Marie-Thérèse,
née GRANDET
le 21 novembre 2019
PUECH Joseph
le 05 janvier 2019
ROUQUIE Claudine,
née SOL
le 27 juillet 2019
SOULIE Elisabeth,
née AMANS
le 06 octobre 2019
VIEILLEDENT Irène,
née GRANDET
le 19 septembre 2019
VILLEFRANQUE René
le 16 janvier 2019